



**FOYER PROTESTANT
de la DUCHÈRE**

Comité Protestant de la Duchère
309, Avenue Andreï Sakharov
Tél : 04 78 35 30 66 - Fax : 04 78 66 23 50
foyerprotestant@lyon-duchere.com

Procès-verbal Assemblée Générale du Comité protestant de la Duchère Jeudi 21 mars 2019

L'assemblée générale du Comité Protestant de La Duchère s'est tenue le Jeudi 21 mars 2019 à partir de 18 heures dans les locaux du Foyer Protestant, 309 avenue Andreï Sakharov, 69009 Lyon en présence de membres adhérents, des administrateurs, de représentants d'associations partenaires, d'élus et du Pasteur-Directeur.

A 18h00 : Accueil et émargement : 50 adhérents présents et 37 pouvoirs ont été dénombrés.

A 18h30 : Accueil du Pasteur-Directeur et de notre Présidente, Isabelle Sagnard, qui remercie les représentants des autorités et des partenaires de leur présence. La Présidente présente ensuite l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, remercie deux administrateurs sortants (Martine Lambelet et Jean-Philippe Ouayo) pour leur implication et présente deux candidates (Chantal Thénoz et Séverine Badey) pour leur succéder.

A 18h35 : Il est procédé à l'élection du bureau de l'A.G. par acclamation. Sont élus :
Modératrice : Jocelyne Michel.

Secrétaires : Florence Alexandre et Jean-Michel Noirard.

Questeurs : Daniel Guth et Denis Costil.

Approbation du procès-verbal de l'AG 2018.

A 18h40 : Présentation du rapport moral et d'activité par la Présidente puis par le pasteur-directeur à l'aide d'un diaporama réalisé par Rim Laouarem

- Accueillir et accompagner : Rim, dans le cadre son Service Civique, assure l'accueil jusqu'à fin juin, avec l'aide de 3 autres bénévoles. L'accueil inconditionnel et la bienveillance sont le cœur vibrant du Foyer, ils en reflètent l'âme, les idéaux et son fonctionnement.

- Activité Ecrivains Publics : 980 interventions en 2018, une équipe de 21 bénévoles, 2 réunions de coordination accueil-écrivains publics dans l'année auxquelles sont invités des partenaires (Mirly, Pimms, Amely...) Durant ces réunions : échanges de bonnes pratiques, rappel des principes de la Charte des écrivains publics.

Partenariat, par le biais du mécénat, avec la SACVL, premier bailleur social du quartier, qui nous permet de réaménager la zone de réception des écrivains publics, de renouveler notre équipement informatique, d'assurer sa maintenance et de proposer des temps de formation grâce à une subvention de 15.000€ pour 2019.

-Véti-Duch : le vestiaire, lieu de chinage mais aussi de partage, où on vend (à faible prix) et donne des vêtements. Merci à Rachida Ferres et l'équipe de 8 bénévoles.

- Les Rendez-vous de 11 heures : toutes les matinées du Lundi au Vendredi, lieu d'échanges et de partage autour d'un café.

- Autres rendez-vous : Le repas de Noël, le repas des bénévoles, le goûter du Mercredi après-midi, atelier jardinage et compostage, atelier apiculture, initiation à l'informatique, spectacles, visites de musées, cinéma à Ciné Duchère avec débats et collations après le film, sorties, musique, littérature, théâtre, rencontres avec des artistes engagés.

- A partir de 2019, il sera prévu plus de sorties.

- Cet été des familles pourront bénéficier d'hébergement en Ardèche et des enfants pourront être accueillis dans des familles.

-Enfin, du 22 au 25 mai, il y aura la rencontre inter-fraternités à Marseille qui sera suivie de l'Assemblée Générale de la Mission Populaire Evangélique de France, le 25.

La Présidente conclut son exposé par un grand merci aux bénévoles.

A 18H55 : Christian Bouzy, Pasteur-Directeur, présente la suite du rapport moral et d'activité.

-Groupe Abraham : riche de son histoire de 30 ans, reconnu dans le quartier. Il y a eu 7 rencontres d'organisées au cours de l'année 2018, une célébration interreligieuse à Pâques avec 50 personnes, une ballade urbaine dans le quartier avec visite des lieux de culte lors des journées du Patrimoine.

- Repas « Culture dans l'assiette » avec le Collectif X

-Rencontre à la Mosquée autour de l'exposition « Sacrées Paroles »

- un dîner-débat ayant pour thème « Agir ensemble avec des convictions différentes »

- une équipe d'animation avec la participation de COEXISTER a été mise en place pour des actions de sensibilisation au dialogue interreligieux pour les jeunes

- 6 Dîner-débats sur différents thèmes : utilisation de l'argent public, la santé et les soins, changer de mode de vie pour sauver la planète, parcours et accueil des migrants, préparation du grand débat organisé par la Mairie du 9^{ème}.

- Participation au Conseil Citoyen, au comité de suivi participatif Mission Duchère (GPV), et aux actions de la Cimade et de la CUM(Coordination Urgence Migrants)

- Ressourcement spirituel : Temps de culte le 1^{er} Jeudi du chaque mois « Bible et Prière », groupe de maison un Lundi par mois, création d'un groupe de partage biblique œcuménique, accompagnement pastoral individuel.

-Partenariats avec la Mission Populaire Evangélique de France, Mirly Solidarité, Médiation Santé, Ciné Duchère, Cimade, Mission Duchère pour qui le Foyer est un acteur important de la vie du quartier, partenariats avec d'autres associations du quartier dans de nombreuses activités.

A 19H05 : Thème « *Aller vers les habitants* » : Le Foyer contribue à l'organisation, en partenariat avec d'autres structures du quartier (centres sociaux, MJC, Conseil Citoyen...) de manifestations destinées à mobiliser les habitants : Apéri Duch, Fête de la Musique, Café du Dimanche...

Le Conseil Citoyen propose une formation spécifique pour apprendre à recueillir la parole des habitants, contribuer à la réflexion lors de réunions, mobilisation pour inciter les habitants à rejoindre des structures associatives locales ou le Conseil Citoyen, médiation, organisation, animation, pour créer des relations de confiance entre les habitants. Incitation à venir participer aux activités du Foyer.

Le Café du Dimanche, nouvelle activité de l'année 2018, a lieu le 2^{ème} Dimanche de chaque mois de 15h30 à 18h ; il répond à une demande de convivialité des habitants et leur propose un lieu pour s'exprimer, échanger, participer à diverses animations.

Pour les Jeunes : actions ponctuelles en partenariat avec la MJC ou les centres sociaux (Pièces de théâtre suivie de débats). Il reste cependant à pérenniser des activités avec l'association CoExister. Des initiatives sont prises dans le quartier pour développer des activités pour les jeunes. Le Foyer peut en être ponctuellement un partenaire lorsqu'il s'agit de sujets existentiels ou religieux ou en lien avec la laïcité.

A 19H15 : Questions et échanges sur les rapports moral et d'activité, suivis d'un vote pour approbation du rapport d'activité qui est approuvé à l'unanimité.

A 19H25 : Rapport financier présenté par notre Trésorier Rolland Woerner.

Un document a été distribué présentant le bilan et le compte d'exploitation qui

fait ressortir un déficit d'exploitation de 8.000€ pour 2018 résultant de la baisse significative du montant des dons (13.680€ contre 18.840€ en 2017) et des cotisations (3.000€ / 5.000€ en 2017) Le Foyer dispose d'une trésorerie positive de 125.000€, somme des fonds de réserves, dont les fonds travaux et associatif. Le Trésorier propose de comptabiliser le déficit de 8003,31€ par prélèvement sur la réserve associative.

Le Trésorier informe l'assemblée qu'il ne peut pas présenter un budget prévisionnel pour 2019, car il ne dispose pas d'éléments comptables suffisants sur les conséquences financières significatives du départ de Mirly Solidarité d'une grande partie des locaux qu'elle occupe et de la nouvelle organisation, en particulier financière, de la Mission Populaire, propriétaire de la maison.

A 19H25 : Questions sur le rapport financier et votes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Quitus est donné au Trésorier, à l'unanimité.

L'affectation du résultat négatif de 8003,31€ par prélèvement sur le fonds associatif est approuvée à l'unanimité.

En conclusion de la présentation de ces trois rapports, la Présidente remercie les bénévoles de toutes les équipes qui font vivre le Foyer (Cuisine, journal, Bureau, Conseil d'Administration...)

A 19H50 : Information sur la nouvelle organisation de la Mission Populaire, exposé par Catherine Westphal, représentante du Comité National.

Cette nouvelle organisation est en place depuis le 1^{er} janvier 2019.

Elle porte, entre autres, sur le constat d'un patrimoine immobilier important qu'il faut valoriser, rationaliser et gérer de manière à la fois plus solidaire et plus professionnel, en particulier sur le plan financier.

La Mission Populaire va assurer la gestion des bâtiments occupés par les Fraternités et dont elle est propriétaire, ce qui est le cas pour le Foyer de la Duchère.

La gestion (taxe foncière, sécurité, conformité, accessibilité, travaux...) va être reprise par la MPEF, agissant en qualité de propriétaire. Le Foyer devient locataire de la maison, un bail devant être signé.

Une négociation a eu lieu entre la MPEF et le Foyer pour évaluer le montant du loyer.

Pour cela une estimation des valeurs vénale et locative a été faite.

Le loyer serait partagé entre Mirly et le Foyer à proportion du taux d'occupation : 60% Mirly, 40% Foyer et il est estimé à 43.000€ par an soit 17.000€ pour la part du Foyer.

Avant cette nouvelle organisation, c'est la convention d'occupation des locaux de 2006 qui organisait la relation : charges et travaux étaient payés par le Foyer (avec participation de Mirly). De plus le Foyer versait à la MPEF 5% du montant annuel total de ses recettes.

A 20H05 : Devenir de Mirly et temps d'échanges sur ces changements.

Mirly occupe 60% des locaux et participe aux frais à cette hauteur.

En 2019, elle prévoit un désengagement et une libération des locaux occupés par son équipe de direction et de gestion administrative à la fin juin et l'atelier informatique à fin décembre.

Mirly conserverait en 2020 une activité réduite à la présence de 2 conseillères d'insertion.

Ces changements interviennent à un moment où Mirly fait face à une situation financière difficile et à une réorganisation. Cette situation a été exposée par la nouvelle Présidente des AJD, principal partenaire de Mirly, lors d'un entretien avec Le Pasteur-Directeur, notre Présidente et des membres du Conseil du Foyer.

Le taux d'occupation des locaux de Mirly serait ramené à 25%.

Cela aura donc des conséquences importantes pour nos finances dans la mesure où dans le même temps, la participation financière de Mirly va fortement diminuer et la charge supportée par le Foyer va augmenter.

Il est donc nécessaire de trouver d'autres partenaires associatifs ayant les mêmes idéaux que le Foyer pour partager nos locaux.

A 20H25 : Elections au Conseil d'Administration.

Deux administrateurs, Martine Lambelet et Jean-Philippe Ouayo ne souhaitent pas renouveler leur mandat qui arrive à échéance.

Deux candidatures sont proposées à l'Assemblée : Séverine Badey et Chantal Thénoz.

Sont présents 50 adhérents et 37 pouvoirs ont été reçus, soit un total de 87 inscrits.

Ont obtenus Séverine Badey : 86 voix, élue et Chantal Thénoz : 87 voix, élue.

Notre Présidente remercie les deux administrateurs sortants et accueille les deux nouvelles administratrices sous les applaudissements de l'Assemblée.

A 20H30 la séance est clôturée et suivie d'un buffet préparé par des membres de l'Assemblée, durant lequel ont eu lieu des temps d'échanges entre les membres.

Florence Alexandre et Jean-Michel Noirard, Secrétaires.

Isabelle Sagnard, Présidente

L'un des deux :
